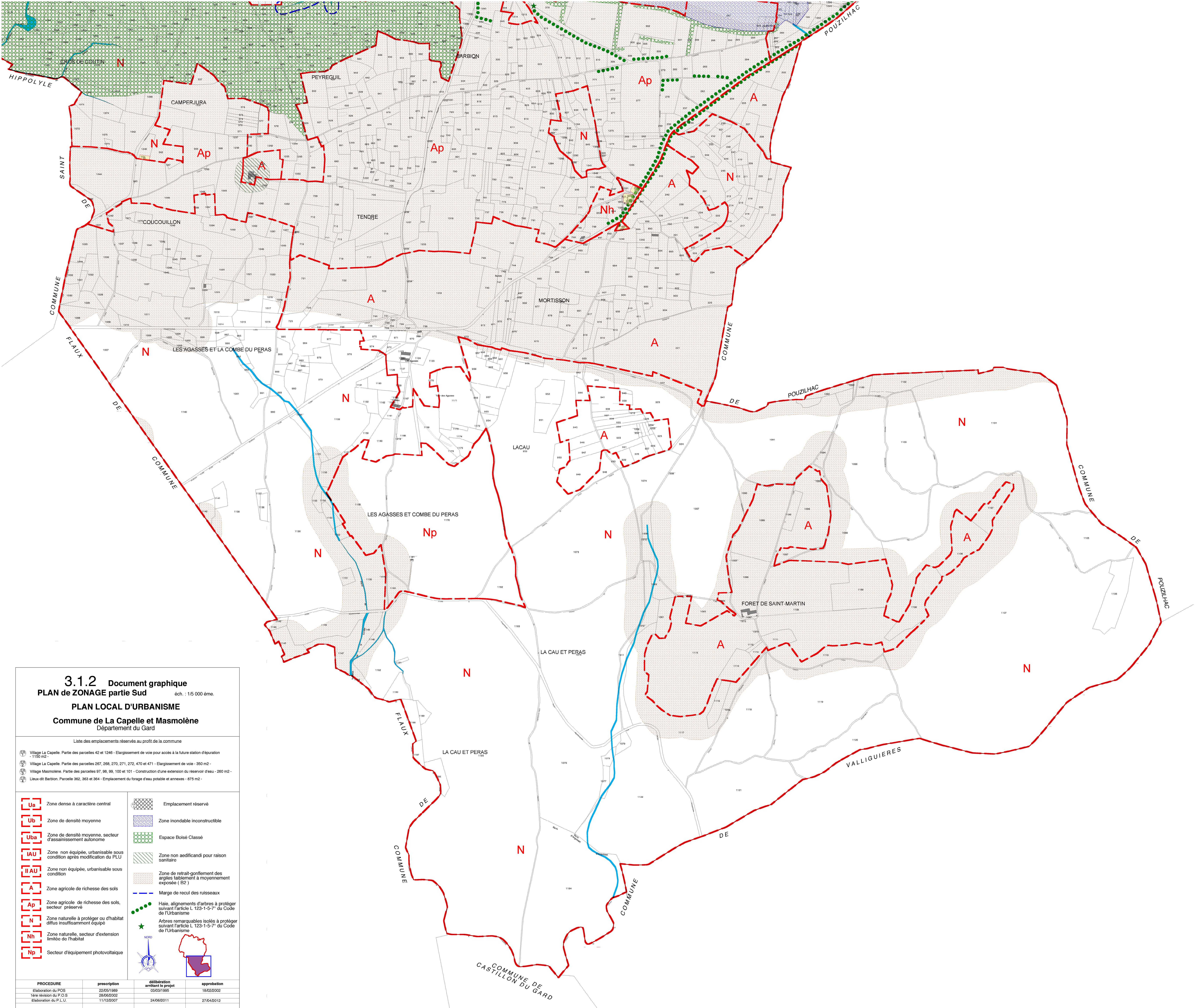




3.1.2 Document graphique

PLAN de ZONAGE partie Sud

éch. : 1/5 000 ème.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de La Capelle et Masmoilène

Département du Gard

Liste des emplacements réservés au profit de la commune

Village La Capelle. Partie des parcelles 42 et 1246 - Elargissement de voie pour accès à la future station d'épuration - 1150 m2 -

Village La Capelle. Partie des parcelles 267, 268, 270, 271, 272, 470 et 471 - Elargissement de voie - 350 m2 -

Village Masmoilène. Partie des parcelles 97, 98, 99, 100 et 101 - Construction d'une extension du réservoir d'eau - 260 m2 -

Lieux-dit Barbion. Parcelles 362, 363 et 364 - Emplacement du forage d'eau potable et annexes - 875 m2 -

Ua

Zone dense à caractère central

Ub

Zone de densité moyenne

Uba

Zone de densité moyenne, secteur d'assainissement autonome

IAU

Zone non équipée, urbanisable sous condition après modification du PLU

IIAU

Zone non équipée, urbanisable sous condition

A

Zone agricole de richesse des sols

Ap

Zone agricole de richesse des sols, secteur préservé

N

Zone naturelle à protéger ou d'habitat diffus insuffisamment équipé

Nh

Zone naturelle, secteur d'extension limitée de l'habitat

Np

Secteur d'équipement photovoltaïque

Emplacement réservé

Zone inondable inconstructible

Espace Boisé Classé

Zone non aedificandi pour raison sanitaire

Zone de retrait-gonflement des argiles faiblement à moyennement exposée ( B2 )

Marge de recul des ruisseaux

Hale, alignements d'arbres à protéger suivant l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme

Arbres remarquables isolés à protéger suivant l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme

| PROCEDURE              | prescription | délégation arrêtant le projet | approbation |
|------------------------|--------------|-------------------------------|-------------|
| Elaboration du POS     | 22/05/1989   | 03/03/1995                    | 19/02/2002  |
| 1ère révision du P.O.S | 28/06/2002   |                               |             |
| Elaboration du P.L.U.  | 11/12/2007   | 24/06/2011                    | 27/04/2012  |